L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 FEVRIER 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Rédacteurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 26 FEVRIER 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par A. & L. Levy, No 13 Chartres (en 1er) vêtements, articles de toilette, chapeaux, etc. Ameublement, chambre à coucher de jolie ordonnance.

Par Nash & Hodgson, au No 86 rue S Charles, montres et argenterie.

Par J. V. Gourdain, au coin des rues Bons-Enfants et Royaux.—une vacherie.

La liquidation de la dette de ville.

La liquidation de la dette de ville n'est pas une mesure facultative pour la législature; les prescriptions de l'article 254 sont impératives, les voici :

Art. 254. La législature, à sa PROCHAINE SESSION, DEVRA DÉCRÉTER (*shall enact*) la législation nécessaire pour liquider la dette de la ville de la Nouvelle-Orléans et appliquer l'actif à l'extinction de cette dette.

Ainsi, il est obligatoire pour la législature de procéder pendant la présente session, à l'adoption de mesures de nature à assurer la liquidation de la dette.

Sans entrer dans les détails et sans revenir sur des discussions que nous avons presqu'épuisées, nous tracerons brièvement le tableau de la situation.

Si la dette fût une et établie sur des titres incontestables, il n'y aurait pas nécessité de procéder à une liquidation; il y aurait qu'à pourvoir à l'extinction de la dette, soit par le paiement en plein, soit par une réduction ou conversion. Tel n'est pas le cas.

La loi de 1876, sur la conversion en Bons en primes, avait pour objet l'unification de toutes les dettes en une seule. Les cours ayant déclaré que la conversion n'était pas obligatoire, le but a été complètement manqué et la situation au lieu d'être simplifiée a été compliquée.

Actuellement, le dette se décompose ainsi :

	millions
Bons à primes,	9 1/2
Dette flottante,	2
Bons consolidés, de chemins de fer et autres titres avec intérêts arriérés, environ	8 1/2
Total, millions de dollars	20 00

En dehors des Bons à primes, il y a vingt catégories de dettes différentes.

La loi de 1876 pourvoit au service des neuf millions et demi de Bons à primes et rien n'est accordé aux autres créanciers qui n'ont d'autre ressource que de prendre des jugements et des mandamus. C'est une situation qui n'est pas tenable.

Il faut donc procéder à une liquidation. Sur quelles bases?

La première question qui se pose à l'esprit est celle-ci : la ville de la Nouvelle-Orléans, épuisée par les taxes qu'elle a payées depuis quinze ans, avec un assessement réduit à 90 millions, peut-elle payer une dette de vingt millions de dollars?

Nous répondons non et, en outre de l'impossibilité matérielle, nous invoquerons les circonstances suivantes, à savoir : que l'ancienne dette, celle que l'on peut considérer comme légitime et légale, est antérieure à la guerre, et qu'il est juste que les créanciers qui ont touché pendant tant d'années leurs intérêts, supportent leur part des pertes subies par toute la communauté et soient soumis à une réduction, et que, d'autre part, les dettes postérieures à la guerre ont toutes été contractées en violation de la loi et que la ville n'a pas reçu d'équivalent pour ces obligations, qu'ainsi cette seconde catégorie de dettes doit, *a fortiori*, être soumise à une réduction.

Nous avons, dans de nombreux articles, indiqué les bases de cette réduction; nous ne prétendons pas poser des chiffres d'une façon absolue. Mais, pour l'exposition du plan que nous allons proposer, nous supposerons que la dette peut être réduite de vingt à six millions, ce qui représenterait de 25 à 30 cents à la piastre. La municipalité a déjà racheté deux millions et demi de Bons à primes moyennant $630,000, ce qui est à peu près au taux que nous venons d'indiquer.

Comment réduire la dette de vingt à six millions? Il est clair que, si la ville avait six millions dans ses coffres et qu'elle pût racheter tous les titres de dettes aux cours qui ont prévalu depuis un an, ce serait la chose la plus simple du monde. Mais du moment où elle commencerait à racheter, les cours monteraient; ils monteraient même avant, dès qu'on saurait qu'elle a de l'argent, et les mandamus pleuvraient.

La réduction est considérée comme nécessaire; pour qu'elle soit juste et équitable, il faut qu'elle soit générale (sauf les différences à faire entre les diverses dettes et précédemment indiquées par nous.)

Comment rendre la réduction obligatoire? Voilà ce qui met à quia les avocats. On prétend la difficulté insurmontable. Les créanciers qui refuseront l'arrangement, dit-on, s'adresseront aux cours des Etats-Unis, etc., etc. Nous connaissons tous ces arguments; ils ne nous paraissent pas concluants, même étant donnée la jurisprudence des cours des Etats-Unis que nous sommes loin d'accepter comme fondée sur les vrais principes du droit concernant cette matière.

Nous ne voyons pas pourquoi les affaires d'une corporation municipale ne pourraient pas être liquidées, tout comme les affaires d'une autre corporation ou d'un particulier, ni en vertu de quel axiôme de droit les habitants, anciens ou nouveaux d'une ville, seraient tenus éternellement responsables des dettes contractées plus ou moins légalement, par des mandataires plus ou moins légaux, quand ces obligations ne sont pas représentées par un équivalent à peu près égal, tandis que les actionnaires des compagnies, banques, chemins de fer et autres, ne sont responsables que jusqu'à concurrence du montant de leurs actions.

Le pouvoir d'engager les générations à venir doit être limité par la clause restrictive du bénéfice d'inventaire qui protège les héritiers.

La population actuelle de la Nouvelle-Orléans, qui n'est pas le même que celle qui a dû, il y a dix, vingt, trente ans, les créateurs des dettes, a, comme un simple particulier, le droit de répudier cet héritage de dettes trop lourd, ou de ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire, de façon à ne payer qu'un montant égal à l'actif.

Cela posé, qu'on fasse l'inventaire de l'actif de la Nouvelle-Orléans et nous doutons qu'il dépasse six millions, ni même qu'il égale cette somme.

Nous proposons donc à la Législature d'abolir la corporation actuelle de la Nouvelle-Orléans, qui a faillité à sa charte à tous les points de vue, et d'ordonner la liquidation de ces affaires, puis de créer une corporation, contenant nécessairement, dégagée de toutes les obligations de l'ancienne et qui, suivant des formes à prescrire, se rendra acquéreur de tout l'actif de l'ancienne corporation, à la charge par elle de payer en Bons à longs termes, dont le paiement en principal et intérêts sera garanti par une affectation de deux taxes (par exemple) de sa taxe annuelle, un montant de six millions de dollars (plus ou moins) représentant la valeur approximative de l'actif de l'ancienne corporation.

Il nous semble qu'une corporation nouvelle, ainsi constituée, qui serait payé, en ces propres obligations, la valeur de ce qu'elle aurait reçu, c'est-à-dire le prix de son acquisition, ne pourrait plus être inquiétée par les créanciers et que les cours des Etats-Unis elles-mêmes respecteraient les conditions d'un transfert qui ne serait que l'application d'un principe de droit commun.

Cette nouvelle corporation serait protégée par la clause limitative de la taxe à dix mills, clause constitutionnelle basée sur le pouvoir absolu de tout gouvernement de lever les taxes.

On n'a pas encore osé décider que les cours des Etats-Unis pouvaient ordonner à un gouvernement d'Etat de lever des taxes, et les municipalités n'ont d'autre pouvoir à cet égard que celui que leur a délégué le gouvernement d'Etat dont elles sont les créatures.

Avec une nouvelle Constitution et une nouvelle corporation, créée dans les conditions que nous venons d'indiquer, nous ne pensons pas que les cours des Etats-Unis assumeraient le pouvoir d'ordonner la levée de taxes extraordinaires par la nouvelle municipalité. L'Etat, d'ailleurs, devrait protéger la ville et ces taxes ne pourraient pas être levées. Les créanciers comprendraient qu'il vaut mieux pour eux accepter un arrangement que de s'engager dans des procès interminables.

Etant donné le procédé pour affranchir la Nouvelle-Orléans de ses embarras financiers et de sa responsabilité, au moyen d'une dette unique nouvelle de six millions (plus ou moins) il resterait à déterminer le mode à adopter pour liquider les anciennes dettes et retirer tous les titres en échange des nouveaux Bons.

Ce soin devrait être confié à un bureau, syndicat ou commission, composé de membres désignés par la Législature et non salariés, qui devraient procéder à l'échange des nouveaux Bons contre les anciens titres dans la proportion que la loi fixerait pour les diverses catégories de dette. Nous n'entrerons pas dans les détails, notre but ayant été simplement de suggérer un moyen de substituer à la corporation actuelle, une nouvelle corporation, qui n'aurait rien à faire avec les anciennes dettes, du moment où elle verserait le prix stipulé pour l'acquisition de l'actif, des droits, privilèges et immunités de l'ancienne corporation.

Le sujet comporte plus de développements que n'en permet le cadre d'un article de journal, mais il suffit à notre objet d'avoir indiqué l'idée mère du plan, qui peut être discuté sous toutes ses faces par les juristes de la Législature.

Le bill de M. Young.—Le bill de M. Young, renvoyé au comité judiciaire, n'avait pas trait comme nous l'avions cru à la limitation de la taxe; son objet était d'obliger tout votant à produire le reçu de sa taxe personnelle, et, comme la constitution s'oppose à une pareille condition, M. Young a retiré son bill; cela explique pourquoi le comité judiciaire n'a pas fait de rapport. Ce comité est un de ceux qui travaille avec le plus de zèle à l'examen des bills qui lui sont soumis.

Rapport.—Nous avons reçu du colonel Jno. Glynn, administrateur des comptes publics, un exemplaire de son rapport semestriel, arrêté au 31 décembre 1879. Nous le remercions de son envoi.

Louisiane.

Nous lisons dans le Marksville *Bulletin* :

Presque tous nos planteurs ont commencé leurs travaux pour la prochaine récolte et beaucoup d'entre eux ont planté du maïs. D'après nos informations, les gens de couleur ont renoncé au projet d'émigrer au Kansas et resteront parmi nous. La perspective est encourageante.

La *Capitoliade* rend compte du souper annuel de la société française de Baton Rouge qui a eu lieu le 19 février et qui a été très gai. Des santés ont été portées par le président, Dr B. Duchein, les pères Delacroix, Lonsonarn et Lavalle, et MM. I. Pujol, A. F. Bareyre, Alex. Grouchy et J. Jastremski. Le souper s'est terminé, à la vieille mode gauloise, par quelques chansons.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Toujours même foule à l'Académie et même empressement à aller voir les "Hobbies" joués par les Froliques. C'est décidément la sensation de la saison, et comme la semaine file vers sa fin, on peut dire que les Froliques auront fini leur engagement avant d'avoir épuisé le succès de leur pièce. C'est une raison majeure pour que le spectacle ne change pas. Ainsi, les "Hobbies" seront donnés ce soir, et pendant tout le reste de la semaine.

Chapeaux, Casquettes, Malles, Valises, Chaussures, à l'Etoile Rouge.

L'excellent "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" n'est pas un composé secret préparé plus ou moins mystérieusement; il ne doit ses propriétés bienfaisantes qu'au "végétal" que les indigènes nomment "Mangita," et que nous appelons Navets Indiens (*Arum Triphillum*). Toutes les familles et toutes les personnes qui en ont fait usage l'affirment : le Sirop aux Navets Indiens de Laplace est souverain dans toutes les maladies de Poitrine, Rhumes, Bronchites, Enrouements, Maux de Gorge, Grippe, etc.

Exploration du Pole Nord par traîneaux et ballons. — Le commandant John Cheyne, de la marine royale anglaise, a exposé à une séance du Royal Artillery Institution, à Woolwich, le plan d'une exploration et de découverte au pôle Nord, au moyen de traîneaux et de ballons. Si l'on réussit, a-t-il dit, la somme nécessaire de 30,000 livres sterling, l'expédition partira au mois de juin prochain. On demandera au gouvernement de prêter, pour cette expédition, le *Discovery*, bâtiment à vapeur. Le commandant se propose d'hiverner la première année à la plus haute latitude qu'il sera possible d'atteindre. Les traîneaux se mettront en marche vers le 30 mars 1881. Quand ils seront arrêtés par des obstacles, on aura recours aux ballons. On espère que les ballons pourront partir vers le mois de juin de l'année prochaine; le soleil brille en cette saison, dans les régions arctiques, "jour et nuit." On se servira de trois ballons, chacun d'eux capable de porter un poids d'une tonne à une tonne et demie.

Le ballon d'expédition emportera sept personnes, avec de l'eau et des provisions pour 51 jours; mais on suppose qu'on atteindra le pôle Nord en trente ou quarante heures, après avoir quitté les traîneaux.

L'expédition restera au pôle Nord pendant une semaine pour y faire des observations scientifiques, et enverra un ballon en Russie, pour de là faire parvenir des nouvelles télégraphiques en Angleterre. Ces nouvelles, suivant ce qu'on suppose, pourront arriver du pôle Nord à Londres, par St-Pétersbourg, en trente jours. Les régions arctiques seront photographiées du ballon, d'heure en heure; la distance à traverser en ballon est évaluée à 500 milles.

La proposition d'un fil électrique qui mettrait le ballon en communication avec le bâtiment à vapeur jusqu'au pôle a été abandonnée.

Chapeaux pour enfants à tous prix, à l'Etoile Rouge.

Nouvelles télégraphiques.

L'opposition au Canal.

Paris, 21 février—Le Siècle de ce matin conclut, du langage du New York Herald relativement au Canal de Panama, que les américains se proposent de suivre la politique de l'Angleterre dans l'affaire du Canal de Suez, d'attendre qu'il soit terminé au moyen des capitaux français et de l'accaparer ensuite.

Grandes dames nihilistes.

La comtesse Panil, dame d'honneur de la czarine, a été bannie la semaine dernière à Archangel, comme accusée de nihilisme.

Le bruit court qu'une femme appartenant à la haute société de Saint-Pétersbourg a été arrêtée comme ayant trempé dans le dernier attentat contre le czar. On dit également que le czar et la czarewitch ont eu hier une longue entrevue et que tous les bruits d'abdication qui ont circulé depuis deux ou trois jours sont faux.

La mine.

Londres, 21 février—On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Daily News* : "La dynamite était contenue dans une boîte métallique. Le dessus de la boîte a été retrouvé, mais pas de 21 douzaines de batterie." Le *Moniteur officiel* dit : "On croit que la dynamite avait été placée dans ou sur le poêle de la salle de sous-sol."

La question des douanes.

Paris, 21 février—Hier pendant la discussion de la loi des tarifs à la Chambre des députés, M. Tirard, ministre de l'Agriculture et du Commerce, a combattu tout projet de droit d'entrée sur le blé, en faisant remarquer que les importations de froment américain en 1879 avaient empêché la famine.

Paris, 22 février—M. Rouher qui a parlé dans le débat sur le tarif des douanes, a dit qu'il n'y avait aucun fondement à la crainte d'une invasion des blés d'Amérique.

Le professeur Nordenskjold à Rome.

Rome, 21 février.—Le professeur Nordenskjold et les officiers du *Vega* sont arrivés hier de Naples. Une grande réception leur a été faite à la gare.

La Patti.

Paris, 21 février.—La recette de la Gaîté, lors de la première apparition de la Patti, a été de 30,000 francs.

Le *Barbier de Séville* devait être chanté ce soir, mais la Patti a pris un rhume, ce qui a fait renvoyer cet opéra à mardi prochain.

Un scandale.

M. de X....., très répandu dans le monde bonapartiste, avait épousé il y a environ trois ans, une Américaine qui a pris la fuite avec son amant. Le mari a reçu ces jours dernierre une lettre lui annonçant le suicide de sa femme, mais toutes les recherches pour retrouver son corps étant restées sans résultat, il y a tout lieu de croire que les deux amants se sont rendus à Londres.

Duel.

A la suite de la scène de pugilat qui s'est passée à la Bourse, une rencontre a été décidée entre les deux adversaires, le comte Cahen d'Anvers et M. Morpurgo. Ce dernier a été blessé légèrement.

Chapeaux ! Chapeaux ! pour hommes et jeunes gens, à l'Etoile Rouge.

La candidature de Grant.—Un journal de l'Illinois publie la correspondance suivante :

"Vous faites erreur en supposant que le général Grant pose sa candidature républicaine à la présidence de la même façon que le sénateur Blaine ou le secrétaire Sherman," disait aujourd'hui un représentant de l'Ouest au Congrès qui expliquait les raisons de son attitude politique et prouvait son droit de parler au nom du parti du *third term*, en affirmant qu'il lui serait impossible de donner son premier vote à un autre que le général Grant. "L'ancien président sera nommé par acclamation à Chicago, sinon son nom ne sera point du tout présenté à la convention."

—"Comment cela? répliqua le correspondant du *Tribune*. Les autres candidats ont été certainement trop loin dans leur campagne, pour songer à se retirer. Si le sénateur Blaine et le secrétaire Sherman devaient, dans certaines circonstances, se mettre à l'écart et laisser le champ libre au général Grant, ils l'auraient déjà fait depuis longtemps."

"Je m'explique, a poursuivi le représentant. Chacun verra bien vite, avant l'assemblée de la convention de Chicago, si oui ou non les amis du général Grant se sont assuré la majorité des délégués et si le général a chance d'être nommé au premier tour de scrutin. Si cette chance existe, je suis assuré qu'il n'y aura point de discussion tendant à soulevir le sénateur Blaine ou le secrétaire Sherman. Ni l'un ni l'autre n'ont rien à gagner en affichant leur nom dans cette circonstance. Ce n'est plus comme dans certaines conventions congressionnelles, où, malgré la certitude d'un échec, on se fait porter sur la liste, parce que cela constitue un précédent profitable pour les compétitions ultérieures.

D'autre part, si les amis du général Grant pensent qu'il ne peut être nommé au premier tour du scrutin, son nom ne sera point présenté à la Convention. La position de l'ancien président est telle que ni lui ni ses amis ne consentiraient à entrer dans une lutte dont l'issue serait quelque peu douteuse."

—"Alors, je suppose que vous vous attendez à voir nommer le général Grant par acclamation" remarqua le correspondant du *Tribune*.

—"Certainement. Et s'il ne l'est pas; son nom ne sera en aucune façon présenté à la Convention.

Les Chapeaux vendus à l'Etoile Rouge sont frais et élégants et sont vendus à des prix entièrement nouveaux.

Une lettre d'un abyssinien.—Le *Journal des Débats* reçoit aujourd'hui copie de la lettre que le secrétaire du roi Jean a adressée au consul général français du Caire, où l'entrevue du roi et de Gordon-Pacha est racontée en un français bizarre dont nous conservons l'orthographe :

...Gordon Pacha, depuis son arrivé n'a pas cessé de parlier male jusqu'à les jours de son départ, et de blasfeme avec des menceuses (mensonge); et il ajoutaté, qu'est-ce que, le trouve que j'ai dans la Soudane est assé pour vous faire la guerre. Sa Majesté était bien étonnaît, et dit : "Est-ce que son mettre la charge de me dir tout cela? O no! Son Excellence Mouhamede Taffique Pascha m'écrit une charmente letère, et moi, *j'étais* bien contan."

Alors Sa Majesté a dit à Gordon Pacha : Son Altesse votre m'écrit une bonne lettre, avec des bonnes parelles, et vous pourquoi vous pâtié des menonses, puisque vous *y* été envoyer pour la paix et amitié? Alors, Son Excellence a répondu, mon mettre ne sait rien, ce moi qui fait toutes. Toutes ces choses là! ont été en présence de plusiére Européens. Alors Sa Majesté a dit aux Européens : "Mes cher amis, est-ce que dans votre pay, un roy aussi aze Tresne et dans sa propre maison, on lui parle comme cela! saine raison?" Alors Sa Majesté a dit : "Ce n'est rien!" en lui montrant la bonne (porte?) il a envoyer dans son pay, avec 100 soldat pour guide, en disant votre mettre est bonne, il m'écrit une bonne letre de paix et d'amitié....

F. MADEBRAKAL.

Premier interprète et secrétaire de Sa Majesté Johannes, roy des roy d'Ethiopie.

La lettre se termine par la demande d'une intervention européenne et par l'invitation, de la part du roi, de faire insérer la lettre "dans les journaux."

Ajoutons que le secrétaire du roi Jean, Madérakal, a habité autrefois Paris, où il a appris notre langue.... à peu près, comme vous voyez.

—La nouvelle suivante est donnée par la *Liberté* :

M. le ministre de la marine vient de décider la reconstruction de la division cuirassée de la Manche et du Nord. La division sera armée au port de Cherbourg, dans les premiers jours du mois de mars et sera placée sous le commandement de M. le contre-amiral Sallerey, actuellement chef d'état-major du ministère de la marine et des colonies.

Pour le cuisiner le plus fin, et le plus élégant il faut aller à l'Etoile Rouge.

L'Espagne et la question cubaine.—Le Temps publie les dépêches suivantes :

Madrid, 5 fév., 10 h., matin.

Dans son interpellation d'hier au Congrès, le jeune député cubain Portuondo a mis en demeure le cabinet actuel de formuler définitivement sa politique coloniale et surtout économique. Il a fait porter le débat sur les différences profondes qui, selon les représentants cubains, existaient entre la politique de M. Canovas et du maréchal Martinez Campos à Cuba.

Ce discours a mis aussi en demeure toutes les oppositions de se prononcer sur la question, de telle sorte que le cabinet a dû enfin accepter le grand débat annoncé, sur la crise qui a amené la chute du maréchal Martinez Campos et sur les questions coloniales.

MM. Sagasta, Castelar, Martos, Pidal, Alonso Martinez, Posada-Herrera, les généraux et les représentants des Antilles, ont déjà annoncé l'intention de prendre la parole. Aujourd'hui les libéraux dynastiques commenceront.

Dans les cercles politiques, ce débat est considéré comme d'une haute importance, et comme devant déterminer l'attitude définitive de toutes les fractions dynastiques, provoquer auteur de MM. Posada-Herrera, Sagasta et Martinez Campos.

Le ministère des colonies continue la préparation du budget de Cuba, en vue de consolidation de la dette de 120 millions de piastres, par voie d'émission sur les places étrangères et sous le patronage de la Société générale de Paris, de bons du trésor, présentant la double garantie de la colonie et de la métropole. Ces bons seront émis sous forme d'obligations 6 0/0.

Madrid, 6 février, 11 h. du soir.

La séance d'aujourd'hui, au Congrès, a été importante. On a entendu les déclarations faites par le député libéral dynastique Leon y Castillo, qui a parlé ayant M. Sagasta auprès de lui, en milieu des bancs très garnis de la minorité et devant des tribunes complètes de spectateurs. La majorité était fort animée. Plusieurs ministres et M. Canovas étaient présents.

Le député constitutionnel a déclaré que son parti accepterait, en le faisant sien, le programme réformiste du maréchal Martinez Campos, comme il eût soutenu le maréchal, si M. Martinez Campos n'avait pas accepté l'alliance des conservateurs, qui ont refusé de suivre sa politique coloniale, après les élections faites.

M. Léon y Castillo a attaqué durement la politique d'ajournement, ainsi que l'émancipation graduée, sans réformes économiques. Se renfermant dans la question cubaine, il a sommé le cabinet de céder le pouvoir aux libéraux, qui croient pouvoir et veulent sauver Cuba, par une politique abolitionniste, réformiste et par des concessions aux légitimes réclamations de l'opinion coloniale.

Ce discours, fort applaudi des minorités, a révélé chez M. Leon y Castillo, une véritable puissance oratoire.

Ces débats font sensation et se continueront plusieurs jours.

Sucre de chiffons.—On lit dans le *Journal des fabricants de sucre* :

Suivant le *Journal of Applied Science*, une fabrique d'Allemagne produit par jour 500 kilogrammes de glucose provenant de morceaux de vieille toile de lin. Ces chiffons, composés de fibres végétales peu près dures, sont traités par l'acide sulfurique, qui les convertit en dextrine.

La dextrine ainsi obtenue subit un lavage au lait de chaux; puis on la traite avec une nouvelle quantité d'acide, plus forte que la précédente; neutralisé la mesure transformée et cristallisée en glucose, dont on peut faire de "riches" confitures et gelées. On dit le procédé fort économique, et le glucose chimiquement identique à celui du raisin.

Cependant, on jette de hauts cris contre la fabrique de sucre de chiffons, et l'entreprise est un grand danger d'être arrêtée par le gouvernement allemand.

Valises, Chapeaux, Malles, Chaussures, à l'Etoile Rouge.

Martin Bernard.—A propos des élections sénatoriales de Lyon, un de nos confrères avait parlé à M. Martin Bernard, l'ami de Barbès et de Ledru-Rollin, le vétéran des luttes démocratiques, le martyr du Mont Saint-Michel, et dit que le vieux républicain recevait une pension de la veuve de l'ancien membre du gouvernement provisoire.

Martin Bernard a rectifié lui même l'erreur en ces termes.

—Je n'ai jamais reçu de pension de Mme Ledru-Rollin, et c'est la première fois qu'on m'en parle. Ledru-Rollin m'aurait probablement laissé quelque chose s'il avait eu le temps de faire son testament; sa veuve m'a offert la moitié de mon vieil ami, mais je l'ai acceptée. C'est là tout ce que j'ai de lui.

Martin Bernard a fait partie de l'assemblée de 1871. Sollicité d'entrer dans la Commune, il répondit :

"Barbès réprouverait une insurrection provoquée en faveur de l'ennemi."

19.—Les résultats disent toute l'infériorité.—Ce que nous pouvons raisonnablement inférer du succès d'un remède qui est si généralement approuvé et employé dans le pays de celui qui l'a découvert mais ignoré dans les pays étrangers, qui a obtenu l'approbation des personnes appartenant à la profession médicale, dont la préparation et l'expédition emploient chaque année une petite armée de gens, et dont les livres sont généralement demandés. Nous voeux, si nous sommes sincères, accorder à ce remède le prix d'un succès bien mérité. Nous vous prions de lire "Enfoncez le Bâton"; le grand remède américain contre la fièvre de quelque nature qu'elle soit, contre les maladies du foie, la dyspepsie, la constipation, les affections nerveuses, le rhumatisme, et divers autres désordres physiques. De bonne heure il fut jugé un premier rang parmi les toniques, et les éléments de la certitude et de la promptitude, et les milieux parfaitement et dignement grand bien.

GRAND OPERA HOUSE,
Au coin des rues Canal et Dauphine.
Commençant DIMANCHE 29 Février.
Engagement de l'éminent acteur,
FREDERICK PAULDING,
Assisté de l'excellente troupe sous la direction de M. FRANK LAWLOR.
Dimanche et Lundi dans le rôle HAMLET.
Mardi et Mercredi, dans le FOOL'S REVENGE.
Jeudi, LADY OF LYONS.
Vendredi, bénéfice de M. Paulding. THE WIFE'S SECRET.
Samedi matin—HAMLET.
Samedi, SHYLOCK, THE JEW.
Mercredi, matinée—HAMLET.
Samedi, matinée—WIFE'S SECRET.
26 fév—

TOLU ROCK AND RYE
GUÉRISON CERTAINE POUR
Les Rhumes, Toux, Maux de Gorge, Bronchites, l'Asthme, la Consomption
Et toutes les maladies de la Gorge et des Poumons
Composé scientifiquement de Baume de Tolu, de sucre d'or oxymellité, de vieux Rye Whisky et d'autres toniques. La prescription est connue de nos meilleurs médecins, qui recommandent la remède, et l'analyse faite par un de nos chimistes les plus éminents, le Prof. G. A. MAEMER, de Chicago, est sur l'étiquette de chaque bouteille. Les médecins savent tous que le TOLU, le CAMPHUR et le RYE désinfectent le plus grand enlargement dans les cas de toux, de rhumes, d'asthmes, de bronchite, de maux de gorge, de poitrine, etc., et ont ainsi gagné leur et dans la période décroissante de la Consomption.
Employé comme breuvage et pour servir l'appétit, il n'est pas de tonique plus agréable. Le goût en est délicieux et son emploi illimité. Dans les cas de faiblesse, on en donne à la force et de tous ses effets quelque chose de fortifiant.
Prix un grande bouteille pour l'usage des familles.
Sur la petite bouteille.
AVERTISSEMENT.—FIE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER par les imitations sans valeur qui commencent de vous vendre du Rock and Rye au lieu de notre TOLU ROCK and RYE qui est le seul vendu officiellement et avec le TIMBRE DU GOUVERNEMENT sur chaque bouteille.
LAWRENCE & MARTIN,
Propriétaires,
111 Madison street, Chicago.
EN VENTE A LA NILLE-ORLÉANS par tous les pharmaciens, épiciers et marchands de vins, par L. LYONS PLANE, PERRIER & CO., et F. HOLLANDER, qui le vendent en gros et en détail aux prix de fabrique. Au détail, par les marchands en général.
26 fév—1 m. MW—4.1.5.

Compagnie Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
Décédé hier matin, à dix heures, à l'âge de 45 ans, le Sociétaire FÉLIX LEFEBVRE, ex-sous-intendant, natif de Douzenay, dép't des Ardennes, France. MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de FÉVRIER, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures du soir. Le convoi partira de l'Aréle Française où le corps est exposé.
Par ordre du Président,
J. SCHWEPPER.
L. Sauer, Secrétaire.
Les officiers et membres du club de la Démocratie Française sont respectueusement priés d'assister aux funérailles de FÉLIX LEFEBVRE, âgé de 45 ans, natif de Douzenay, département des Ardennes. Le convoi partira de l'Aréle Française où le corps est exposé, aujourd'hui à 4 heures du soir.
Bureau du Nouveau Jockey Club de la Louisiane, No 364 Canal—Nouvelle-Orléans 26 février 1880.—Les membres du Nouveau Jockey Club de la Louisiane pourront obtenir leurs cartes et badges pour 1880 sur application.
E. W. MOTT,
Président-Trésorier.

AVIS.
Le soussigné, désirant réparer publiquement l'injustice portée à la réputation de JOHN DURAND en le faisant sortir sous prévention de vol, calcul l'occasion de l'informer que rien pour l'avoir ainsi injustement accusé et prend attitude sans inconvénient.
26 fév—1f GUILLAUME MOTHE.

On demande
UNE dame instruite, pouvant parlement le français, pour jouer de gouvernante à un temps de bonne ami; elle devra donner leçon en Ecrit. On demande de ses enfants les matières ordinaires. Se présenter chez Mme M. Bourg, No 212 First Street, avant 10 heures du matin, ou après 4 heures de l'après-midi.
26 fév—1f

MEDAILLES
Décorations à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.
MALAKOFF BITTERS
135 RUE DU CANAL 135.
qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'hypophosphites et de quassia et amara, un fortifiant et rafraîchissant d'une efficacité prononcée par le Faculté Médicale de la France. Ce Bitter est spécialement propre à l'usage des femmes.
ALPH. WALZ,
90 RUE CONTI,
PROPRIÉTAIRE et EMBOUTEILLEUR,
26 fév—1m—DMJ

Avis aux bouchers.—Tous les bouchers de cette ville sont priés de se réunir JEUDI, 26 courant, à 8 heures P. M., à la salle des bouchers, Marché Dryades et Poydras. Des affaires de la plus haute importance y seront traitées.
25 fév—2f A. V. TARRIDE et autres.

AVIS.—Si le capitaine, ni les consignataires du barque Jeunette Alphonse et Marie No. 2, capitaine Privat, bateau de Bordeaux, ne prennent responsabilité des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.
BARSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Avis aux consignataires.—La barque Jeunette Alphonse et Marie No. 2, capitaine Privat, bateau de Bordeaux, commencera son déchargement, JEUDI, 26 février au poteau — 2d District. Les consignataires sont priés de venir pendant l'intérim de leurs marchandises sur le Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur le LÉE.
BARSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Amédée Couturié,
89.....RUE DECATUR.....89
En débarquement du navire "ALPHONSE ET MARIE" No 2, de Bordeaux, et steamer "ST. LOUIS," de Liverpool.
12 Barriques Vin Rouge, "ST SULPICE,"
12 " " " "ST. VIVIEN,"
50 Caisses " " "PROPAL," qui et pin.
50 " Absinthe, "E. PERNOD,"
10 " Kirsch, dito
30 Bartle Vinaigre, "CERBAT."
15 Fûts Cognac, "A. PELLEVOISIN,"
15 " dito, "ELIFOW & CIE.,"
15 " dito, MAX CASTILLON, Fils, 1815.
20 " Genièvre de Hollande, "WERAMBOAT"
50 Caisses dito dito
à vendre par
AMÉDÉE COUTURIÉ.
25 fév—2f 89 rue Decatur.

Semence de Riz mexicain.
400 livres venant d'être reçus.
400 sacs semence de Riz, venant d'arriver, et reçus semaine d'une manière toute particulière aux planteurs cultivant des terres hautes.
A vendre par
FREDK CAMERDEN,
86, rue St Louis.

EDMOND DUBOIS,
86 DECATUR STREET.
En débarquement du navire ALPHONSE et MARIE No 2, venant de Bordeaux.
306 Barriques VIN ROUGE, B.P.
20 dito J.L.
20 Barriques VIN BLANC, Grave supérieur.
20 " VIN ROUGE, Pessnigan.
20 " " " Montferrand.
200 Caisses VIN rouge et blanc, Bagès Brand.
100 " BARDINES à l'huile, Procella.
200 " COGNAC, A. L. Dubois & Cie.
A vendre par
EDMOND DUBOIS,
24 fév—2f 86 Decatur Street.

AFFAIRE MERVEILLEUSE
—EN—
GANTS JOUVIN
Véritables.
1000 douzaines de ces gants à 2 boutons. Nos 5 1/2, 6 3/4 et 6 seulement.
La douzaine } $2 90.
Assortie de numéros.
Tout le monde sait que les Gants Jouvin valent ordinairement $3 la paire.
Grande réduction sur les prix.
Gants de peau à 2 boutons } 45 cts la paire.
Bonne qualité, depuis
—CHEZ—
VIPLE & PERET,
16 et 18 rue Bourbon, près Canal.
N. B.—C'est là qu'on trouve les meilleurs gants noirs, à prix bon marché.
26 fév—2f

Nlle-Orléans, 16 février 1880.
La société de REISS et REISCH est aujourd'hui dissoute par consentement mutuel.
M. JAMES J. REISS avant acheté l'intérêt de M. CHARLES REISCH, continuera les affaires pour son propre compte, et assumera toutes les responsabilités de la maison Reiss & Reisch.
JAS J. REISS,
CHAS REISCH.
17fév—1m

THOMAS J. MARKEY
Successeur de PETER MARKEY
Marchand de Bois de Chauffage
Chantiers au coin des rues Bourbon et Franklin, et des rues Rupho et Dauphine.
A maintenant en main un grand stock de bois de pin et de chêne bien sec et propre pour chauffer, fourneaux, Ladies, Parlors, Jacuzzis, aux plus bas prix du marché. Commandes sur les lieux de prix et les circulaires.
Remarque, No 61 rue St Ch... Union.
Et 26 fév—1y P. O. Box 1...
Bougie du Crescent Wax Stock Lubricating and Stuffing Company. Nouvelle-Orléans, 17 février, 1880. Par élection annuelle des directeurs de cette Compagnie pour l'année qui suivra, les ... ont été élus : ... bureau de cette Compagnie le 16 février 1880, entre 11 heures et midi ... de l'après-midi.
17fév—2f. J. ... STIN secrétaire.
MERCHANTS ... LOAN SAVINGS AND ... BANK.
Orleans, ... 1880.
AVIS.—Les ... ayant dans cette institution ... vées en garantie, sur les quelles ... sont prévenus de venir dès le ... d'ici à MARDI, ... quel les titres seront mis en vente.
... LEWIS FIRKEL, caissier.

PIANOS.
CHICKERING,
Mathushek
PIANOS
HALE
WERLEIN
PRIX :
$150.....$175.....$200
$225.....$250.....$275
$300.....$325.....$350
$425.....$450.....$550
$400.....$500.....$600
ORGUES
ORGUES
Estey and Mason & Hamlin.
PRIX
$50.....$60.....$75
$80.....$100.....$125
$150.....$175.....$200
$250.....$300.....$400
Pianos d'Occasion.
PRIX :
$30.....$40.....$50
Tous les Instruments GARANTIS.
PIANOS et ORGUES vendus contre PAIEMENTS GRADUÉS.
VIEUX PIANOS pris en échange.
Les meilleurs TABOURETS et COUVERTURES de Piano.
Magasin ouvert tous les SOIRS.
PAPIER A MUSIQUE,
MÉTHODES
INSTRUMENTS de MUSIQUE de tout genre, importés par
WERLEIN,
135-CANAL-135

LIBRAIRIE FRAN